



Les nouvelles décisions prises par le Conseil à sa 223^e session soutiennent la relance et le développement de l'aviation

Publication immédiate

Montréal, le 29 juin 2021 – Réagissant tout au long de sa 223^e session, clôturée hier, à une série de faits nouveaux survenus récemment dans les domaines aérospatial et géopolitique, le Conseil de l'OACI a fait des progrès importants pour faciliter la relance du secteur aérien face aux effets de la pandémie, renforcer la sécurité, la sûreté et la durabilité des vols, et améliorer la gouvernance de cette institution des Nations Unies spécialisée dans l'aviation civile.

La stratégie de l'Organisation pour la relance post-COVID-19 a pour objectif fondamental d'assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART). Élaborées en coopération avec l'OMS et d'autres organismes des Nations Unies et du secteur aérien, ces recommandations ont été continuellement mises à jour tout au long de la pandémie afin de tenir compte de l'évolution très dynamique du contexte, des connaissances et des difficultés.

Pendant cette session, le Conseil a examiné la mise en œuvre des orientations les plus récentes de la « [phase III](#) », adoptées en mars 2021, et a discuté des moyens d'aller plus vite. Il s'est aussi penché sur les activités que mène l'OACI en préparation de la [Conférence de haut niveau sur la COVID-19](#), prévue en octobre. Cette conférence vise à promouvoir et à renforcer les efforts collectifs des États, notamment par la mise en œuvre des mesures de la CART.

Il demeure aussi crucial pour les secteurs aéronautiques des États membres de réaliser le plan de travail de l'OACI de l'avant-pandémie, car les effets négatifs de celle-ci n'atténuent pas, mais augmentent au contraire les risques et les possibilités à tous les niveaux. Le Conseil s'est particulièrement intéressé aux mises à jour concernant, d'une part, les activités de l'OACI visant à atténuer les risques et les menaces en matière de cybersécurité et, d'autre part, les efforts que fait l'Organisation pour intensifier les initiatives très prometteuses menées à l'appui de la durabilité de l'aviation. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du [Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale \(CORSIA\)](#), une initiative phare, ont été fort appréciés, tout comme les préparatifs en vue de la [26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques \(COP26\)](#), qui se tiendra à Glasgow.

Aider les États à coopérer sur des questions opérationnelles a été un autre sujet important de cette 223^e session. Le Conseil a évalué la progression des travaux visant à assurer la sécurité et la sûreté des aéronefs survolant les zones de conflit, en accordant une attention particulière à l'initiative « Pour un ciel plus sûr » proposée par le Canada. Il a aussi facilité la formulation d'une décision de principe sur l'établissement d'une région d'information de vol Doha, et a examiné un rapport provisoire résultant d'une enquête d'établissement des faits menée par le Secrétariat au sujet des événements entourant le vol FR4978 de Ryanair au Bélarus. Cette enquête suit son cours et un rapport devrait être présenté au Conseil à sa prochaine session, qui débutera le 13 septembre.

Les avancées relatives à l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement de l'OACI contribuent à faire en sorte que l'Organisation puisse poursuivre ses activités de manière efficace et efficiente. Cette session du Conseil a marqué l'achèvement des travaux relatifs à un nouveau cadre de déontologie de l'OACI, l'approbation des états financiers 2020 de l'Organisation et la

prise de plusieurs décisions de gouvernance, notamment des décisions visant à réorganiser les comités du Conseil et ses organes auxiliaires.

En outre, la fin du second mandat de la Secrétaire générale, Mme Fang Liu, a été l'occasion pour le Conseil de passer en revue et d'apprécier l'action du Secrétariat en vue d'atteindre les objectifs précités et les objectifs stratégiques de l'Organisation. Le Président du Conseil, M. Salvatore Sciacchitano, a exprimé la gratitude du Conseil pour le rapport de fin de mandat de la Secrétaire générale et pour les accomplissements de cette dernière au cours des six années de son mandat. Le prochain Secrétaire général, M. Juan Carlos Salazar, entrera en fonction le 1^{er} août 2021.

Le [Conseil de l'OACI](#) est chargé de l'adoption des normes et assume d'autres responsabilités sur le plan de la gouvernance de l'OACI quand l'Assemblée, représentant les 193 États membres, ne siège pas. Il est composé de représentants diplomatiques de 36 pays élus à chaque session de l'Assemblée pour un mandat de trois ans. La 41^e session de l'Assemblée de l'OACI se tiendra du 27 septembre au 7 octobre 2022 ; les préparatifs de cette session ont aussi figuré à l'ordre du jour du Conseil pour cette session.



Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

[Portail de l'OACI sur la COVID-19](#)
[Le Conseil de l'OACI](#)

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)